

FICHE DE POSTE

VENDEUR (SE) Boutique LA FRIP**POLE D'ACTIVITE : VENTE prêt à porter****RESPONSABLE D'ACTIVITE : DOUAY Thomas****Supérieur hiérarchique direct : ROBE Clara****Missions**

Le vendeur commercialise des articles de prêt à porter d'occasion, revaloriser dans le cadre d'un CHANTIER D'INSERTION.

Les compétences nécessaires (Prérequis)Les savoirs

- Lecture et compréhension des différents documents et des procédures
- Ecrire, lire et calculer
- Connaître la gestion de la caisse
- Connaître les techniques d'achalandage et de mise en valeur de la boutique
- Connaître les repères Tailles (cm, américaine, âges)
- Connaître le SBAM (Sourire, Bonjour, Au revoir et Merci)
- Connaître la gestion de conflit

Les savoir faire

- Organiser et réaliser son travail en respectant les différentes procédures

Les savoir être

- Qualité relationnelle
- Honnête
- Respectueux des règles de sécurité
- Autonome
- Capacité à prendre des initiatives

Les connaissances et les tâches développées sur le poste de travail

Les connaissances

- Connaître l'activité de la structure dans sa globalité, les procédures et les différentes catégories textiles
- Connaître les différents espaces de ventes
- Connaître les marques
- Connaître des techniques de ventes (définir les besoins,)
- Avoir des notions « relooking » pour accompagner les personnes dans leur choix

Les tâches

- Accueillir la clientèle et la conseiller dans les choix vestimentaires
- Utiliser des techniques de ventes
- Réceptionner et contrôler les livraisons (Articles, valeurs ...)
- Organiser et ranger les rayons de façon à valoriser la boutique et les articles
- Ranger et approvisionner les rayons, la réserve (réassort)
- Gérer la caisse (ouverture, encaissement, fermeture, calcul du fond de caisse)
- Surveiller la clientèle et les cabines d'essayages
- Réaliser les inventaires

Les aptitudes professionnelles

- Adopter la tenue générale conforme aux règles de la profession (VESTIMENTAIRE, POLITESSE)
- Avoir un sens relationnel
- Effectuer un travail en respectant les consignes et les procédures
- Respecter les horaires de travail et faire preuve de ponctualité
- Respecter le matériel (manipuler, entretenir et ranger)
- Respecter les règles (tenir compte des règles de fonctionnement et de sécurité)
- Entretenir la boutique

Reçu le :

Signature :